



Société de tir *Le Pleureur*

PROCES VERBAL DE **L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 27.05.2015**

Lieu et date : Stand de tir du Mt-Brun, le 27 mai 2015 à 19h00

Ordre du jour :

1. Radiations
2. Rapport du caissier, lecture des comptes 2014
3. Rapport des vérificateurs de comptes et décharge aux organes
4. Fixation des cotisations 2015
5. Divers
6. Clôture de l'assemblée

Le président ouvre l'assemblée à 19h45.

Préalablement, il rappelle que cette assemblée générale extraordinaire est due au fait que les comptes 2014 n'ont pas pu être présentés le 25 février 2015 lors de l'AG ordinaire pour cause de problèmes informatiques.

La liste des présences figure en annexe, tout comme le nom des excusés. Il relève en particulier les absences excusées des vérificateurs des comptes, retenus par des obligations professionnelles ainsi que Pierre-Yves Besse.

M. Jean-Philippe Christinat officiera en tant que rapporteur de la séance.

Le président remercie les 17 membres présents et propose d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Un scrutateur est nommé en la personne de Pierre-André Fardel. La majorité est à 9 membres.

Point 1 : Radiations

La parole est passée à Pascal Michaud qui propose de radier les personnes suivantes pour non-respect de leurs obligations financières durant ces dernières années, et ce malgré plusieurs rappels :

- May Damien
- May Vincent
- Pauli Bertrand
- Farquet Johnny
- Darbellay Cyrille
- Favre Guillaume
- Michellod Hadrien
- May Christian
- Fellay Lucien

L'assemblée accepte les radiations proposées.



Société de tir *Le Pleureur*

2 : Rapport du caissier, lecture des comptes 2014

Le Président passe la parole à Pascal Michaud pour la présentation des comptes de l'exercice 2014. Les comptes 2014 bouclent avec un bénéfice de CHF 8'202.45 et une fortune de CHF 78'862.80. Les comptes principaux sont détaillés.

Un exemplaire des comptes figure en annexe au présent protocole.

Il est répondu à une question relative aux cotisations.

Le Président rappelle que du matériel est encore à vendre, notamment des vêtements et des sacs de tir.

Point 3 : Rapport des vérificateurs de comptes et décharge aux organes

M. Félicien Bircher a transmis le rapport des comptes au Président. Ce dernier en fait lecture. Rejoint en cours de lecture par Yves Michellod, ce dernier termine la lecture du rapport et propose à l'Assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux organes.

Le Président propose à l'Assemblée d'approuver formellement les comptes tels que présentés. Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité. Il remercie le caissier et les vérificateurs pour leur travail.

Point 4 : Fixation des cotisations 2015

Le Président propose le maintien des cotisations telles que perçues actuellement à CHF 60.00/an, notre société n'ayant pas de lourdes obligations financières en vue.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Point 5 : Divers

A l'avenir, l'assemblée générale ordinaire pourra se dérouler jusqu'à la fin mai et non plus obligatoirement avant la fin mars.

Le dimanche 28 juin se déroulera le défilé de la FFT VS 2015 à Viège. Notre société est inscrite pour les 23, 27 juin (carabine 50m) ainsi que le 2 juillet.

Le Président accueille avec plaisir M. Jean Colle, immigré belge et lui souhaite bon accueil et du plaisir au sein de notre société.

L'assemblée est close à 20h30.

Le Président :

D. Dumoulin

Le rapporteur :

J.-Philippe Christinat

Annexes : Liste des présences et des excusés
Exemplaire des comptes 2014
Rapport des vérificateurs des comptes 2014